



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 19 MAI 2025

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)
M Doucara – M Joseph – M Le Nagard – M Rabia

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M Allard (CTDAP)

Excusés : Mme Bastos – M Sénécal

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission.

La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.





INFORMATION

Rappel Article 13 du Règlement Sportif :

Tout manquement aux dispositions du Règlement Sportif pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou à l'article 2 de l'annexe 2 des Règlements Généraux. L'équipe pour laquelle il est constaté une ou plusieurs non-utilisations et/ou non-transmission de la F.M.I. est considérée responsable et est soumise au barème de sanctions défini ci-dessous :

- En cas de 1ère non-utilisation (ou non-transmission) : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation (ou non-transmission) : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF
- En cas de 3ème non-utilisation (ou non-transmission) et plus :
 - En critérium : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF
 - En championnat : match perdu par pénalité à l'équipe fautive, l'équipe adverse conservant le bénéfice des points et des buts acquis sur le terrain
 - En coupe : match perdu à l'équipe fautive, l'équipe adverse étant qualifiée pour la suite de la compétition. L'équipe est considérée « responsable de la non-utilisation / non-transmission de la FMI » si elle ne respecte pas les règles d'utilisation définie dans la présente annexe du Règlement Sportif portant sur le règlement sur la Feuille de Match Informatisée.

COURRIERS DES CLUBS

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 14 05 25

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 24/05/25.

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 19 05 25

Pris note de l'absence de votre club à la JND des 14 & 15/06/25

BRUYERES BERNES USM : Mail du 16 05 25

Pris note du forfait avisé de vos équipes sur centre du plateau U6/U7 du 17/05/25 à MONTSOULT BAILLET US

ECOUEN FC : Mail du 20 05 25

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12 Avenir du 24/05/25 contre FRANCONVILLE FC

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 14 05 25

Pris note du forfait avisé de vos 4 équipes sur centre du plateau U6/U7 du 17/05/25 à CHAMPAGNE SFC

ERMONT ACF : Mail du 17 05 25

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U6/U7 sur la JND du 14/06/25 matin

EZANVILLE US : Mail du 19 05 25

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 24/05/25. Le centre est transféré dans son intégralité sur les installations du club d'ECOUEN FC.

HERBLAY ES : Mail du 14 05 25

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U6/U7 sur la JND du 14/06/25 après-midi

MERY MERIEL FC : Mail du 20 05 25

Pris note de l'adresse des stades pour les centres des plateaux :

U8 : Stade Bernard GAMBIER à MERY sur OISE – début des rencontres à 9h30

U9 : Stade Jean Brestel à MERY sur OISE – début des rencontres à 9h30



**MONTMORENCY FC : Mail du 19 05 25**

Pris note de la fermeture de vos installations le 24/05/25 suite à l'arrêté municipal. Malheureusement les rencontres de critérium ne peuvent plus être reportées

OSNY FC : Mail du 16 05 25

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U6/U7 sur la JND du 14/06/25 matin

ST BRICE FC : Mail du 14 05 25

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 17/05/25 et votre absence à la JND des 14 & 15/06/25

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 16 05 25

Pris note du forfait avisé de vos 2 équipes sur centre du plateau U6/U7 du 17/05/25 à CHAMPAGNE SFC

THILLAY ESM : Mail du 16 05 25

Pris note du forfait avisé de vos 2 équipes sur centre du plateau U6/U7 du 17/05/25 à CHAMPAGNE SFC

VILLIERS FC : Mail du 16 05 25

Pris note de la confirmation du nombre d'équipes U6/U7 sur la JND du 14/06/25 matin

VILLIERS FC : Mail du 16 05 25

Pris note de votre interrogation concernant l'avertissement FMI. Toutes les sanctions pour non-utilisation de la FMI ne concernent pas la commission Foot Animation mais sont émises par la commission FMI. Dès que vous ne pouvez utiliser la FMI sur une rencontres quel qu'elle soit, il faut envoyer un mail à la commission Fmi afin de prévenir le DVOF et d'indiquer le motif.

PLATEAU U8 & U9 DU 24 MAI 2025

Les centres du plateau U8 & U9 sont visibles sur le site du DVOF : Epreuves – Foot Animation & Loisirs. La commission vous rappelle que pour les U9 les rencontres se jouent en foot à 8. Les feuilles de présence ont été envoyées sur la messagerie officielle des clubs. Pour ceux qui ne peuvent être présents ou recevoir, la commission vous demande de l'informer rapidement.

Des modifications ayant été apportées sur les centres des plateaux U8 & U9, la commission recommande aux clubs de bien vérifier leur destination de centre.

CHALLENGES U10 & U11**Finale Départementale du Samedi 17 Mai 2025**

Les finales des Challenges U10 – U11 & U11F ont eu lieu ce Samedi 17 Mai 2025 sur les installations de CERGY PONTOISE FC – Stade Salif Keita. Le district remercie :

- Le club de CERGY PONTOISE FC pour la disponibilité de ses dirigeants
- La municipalité pour le prêt des installations,
- Les membres de la CDA : Willy BEDER, Jean-François COCHET, Pascal-Yves SOUDER, Rayane ACHAB, Michel CHARTIER, Jean-Paul CORON
- Les 14 arbitres foot animation
- La commission technique





RESULTATS U11F

BILAN DES TESTS POULE A

EQUIPES	Conduite		Jonglerie		PTS
	Temps	Pts	Nbre	Pts	
ENTENTE SSG / SOISY	3'09"25	1	259	3	4
COSMO TAVERNY	2'57"22	3	192	2	5
MÉRY-MÉRIEL FC	3'01"50	2	151	1	3
FRANCONVILLE FC	2'53"09	4	348	4	8

BILAN DES TESTS POULE B

EQUIPES	Conduite		Jonglerie		PTS
	Temps	Pts	Nbre	Pts	
GONESSE RC	2'55"81	3	228	2	5
CERGY-PONTOISE FC	2'58"82	2	274	3	5
ERMONT AmS	2'37"31	4	607	4	8
ST BRICE FC	3'12"25	1	159	1	2

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	1er poule A FRANCONVILLE FC 348	1er poule B ERMONT AMS 607	0 - 3	1 ERMONT AMS
				2 FRANCONVILLE FC
2	2e poule A COSMO TAVERNY 192	2e poule B CERGY PONTOISE FC 274	3 - 0	3 COSMO TAVERNY
				4 CERGY PONTOISE FC
3	3e poule A ENTENTE SSG SOISY 259	3e poule B GONESSE RC 228	0 - 1	5 GONESSE RC
				6 ENTENTE SSG SOISY
4	4e poule A MERY MERIEL FC 151	4e poule B ST BRICE FC 159	0 - 0	7 ST BRICE FC
				8 MERY MERIEL FC





RESULTATS U10G

BILAN DES TESTS POULE A

EQUIPES	Conduite		Jonglerie		PTS
	Temps	Pts	Nbre	Pts	
OSNY FC	2'26"93	3	668	4	7
ECOUEN FC	2'28"39	2	526	1	3
VILLIERS LE BEL FC	2'39"97	1	598	2	3
ST LEU FC	2'23"92	4	604	3	7

BILAN DES TESTS POULE B

EQUIPES	Conduite		Jonglerie		PTS
	Temps	Pts	Nbre	Pts	
CERGY-PONTOISE FC	2'11"86	4	678	4	8
SARCELLES AAS	2'31"83	2	456	2	4
ARGENTEUIL RC	2'22"10	3	602	3	6
FRANCONVILLE FC	2'35"88	1	424	1	2

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	1er poule A ST LEU FC 604	1er poule B CERGY PONTOISE FC 678	0 - 3	1 CERGY PONTOISE FC 2 ST LEU FC
2	2e poule A OSNY FC 668	2e poule B SARCELLES AAS 456	0 - 2	3 SARCELLES AAS 4 OSNY FC
3	3e poule A VILLIERS FC 598	3e poule B ARGENTEUIL RC 602	2 - 1	5 VILLIERS FC 6 ARGENTEUIL RC
4	4e poule A ECOUEN FC 526	4e poule B FRANCONVILLE FC 424	0 - 0	7 ECOUEN FC 8 FRANCONVILLE FC





RESULTATS U11G

BILAN DES TESTS POULE A

EQUIPES	Conduite		Jonglerie		PTS
	Temps	Pts	Nbre	Pts	
GONESSE RC	2'15"40	3	691	3	6
ADAMOIS OL	0	0	0	0	0
GOUSSAINVILLE FC	2'35"69	2	520	2	4
SARCELLES AAS	2'14"13	4	720	4	8

BILAN DES TESTS POULE B

EQUIPES	Conduite		Jonglerie		PTS
	Temps	Pts	Nbre	Pts	
ST BRICE FC	2'15"39	4	655	1	5
VILLIERS LE BEL FC	2'20"16	2	692	2	4
ST LEU FC	2'17"56	3	720	4	7
ARGENTEUIL RC	2'24"97	1	720	4	5

TERRAIN	EQUIPES	EQUIPES	SCORE	CLASSEMENT
1	1er poule A SARCELLES AAS 720	1er poule B ST BRICE FC 655	2 - 0	1 SARCELLES AAS 2 ST BRICE FC
2	2e poule A GONESSE RC 691	2e poule B VILLIERS FC 692	1 - 1	3 VILLIERS FC 4 GONESSE RC
3	3e poule A GOUSSAINVILLE FC 520	3e poule B ARGENTEUIL RC 720	0 - 1	5 ARGENTEUIL RC 6 GOUSSAINVILLE FC
4	4e poule A ADAMOIS OL 0	4e poule B ST LEU FC 720	0 - 3	7 ST LEU FC 8 ADAMOIS OL

Les équipes U11 de SARCELLES AAS et ST BRICE FC sont qualifiées pour la Finale Régionale le Samedi 21 Juin 2025 sur les installations d'HERBLAY ES.

La commission regrette le forfait non avisé de l'équipe U11 du club de l'ADAMOIS OL.





1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

CRITERIUM U13

ARGENTEUIL RC 2 : 1^{er} appel de la feuille de match n° 53049547 – critérium U13 -Série 1 poule D du 10/05/25 contre CORMEILLAIS ACS 1

CRITERIUM U12

ST BRICE FC 23 : 1^{er} appel de la feuille de match n° 30177392 – critérium U12 -Série 2 poule C du 17/05/25 contre DEUIL ENGHIEU FC 21

CRITERIUM U11

BOUFFEMONT ACF 1 : 1^{er} appel de la feuille de match n° 30158147 – critérium U11 -Série 1 poule A du 10/05/25 contre MARLY ES 2

CRITERIUM U10

VEXIN AS 21 : 1^{er} appel de la feuille de match n° 53043381 – critérium U10 -Série 2 poule A du 10/05/25 contre ST OUEN AS 21

VEXIN AS 21 : 1^{er} appel de la feuille de match n° 53043361 – critérium U10 -Série 2 poule A du 03/05/25 contre CERGY PONTOISE FC 22

JND 2025

La Journée Nationale des U6/U7 se déroulera, comme la saison dernière, sur 2 jours : Samedi 14 Juin matin et après-midi et Dimanche 15 Juin matin. Le lieu sera communiqué sur le prochain PV.

La commission demande aux clubs de bien vouloir confirmer leur nombre d'équipes qui participera à cette journée suivant la répartition ci-dessous :



DISTRICT DU VAL - D'OISE DE FOOTBALL



CLUBS	Samedi 14/06		Dimanche 15/06
	Matin	Après-Midi	Matin
ADAMOIS OL	4		
ARGENTEUIL FC		5	
ARGENTEUIL RC	2		
ARNOUVILLE FAS		4	
AUVERS ENNERY FC	3		
BEAUCHAMP AS			5
BELLOU ST MARTIN ASC		0	
BEZONS USO	2		
BOUFFEMONT ACF		3	
BRUYERES BERNES USM	2		
CERGY PONTOISE FC			10
CHAMPAGNE SFC			4
CHAUMONTEL LUZARCHES AS			1
CORMEILLAIS ACS	5		
COSMO TAVERNY			7
COURDIMANCHE AS		4	
DEUIL ENGHEN FC	5		
DOMONT FC		2	
FAUBONNE CSM		6	
ECOUEN FC			5
ENTENTE BEAUMONT MOURS	4		
ENTENTE BOISSY CHARS	0		
ENTENTE SSG	5		
ERAGNY FC		5	
ERMONT ACF	4		
ERMONT AMS			4
EZANVILLE US	3		
FONTENAY FC	2		
FOSSES UF		4	
FRANCONVILLE FC	12		
FRETTOISE ES			2
GARGES FCM	3		
GONESSE RC			6
GOUSSAINVILLE FC		8	
GROSLAY FC	4		
HERBLAY ES		4	
JOUY FC			8
MAGNY FC			3
MARCOUVILLE CITY CPA			4
MARLY ES	4		
MENUCOURT AS	3		
MERY MERIEL FC		3	
MONTIGNY FC		4	
MONTMAGNY FC	4		
MONTMORENCY FC			2
MONTSOULT BAILLET US		4	
NEUVILLE AS		2	
OSNY FC	4		
PARMAIN AC		1	
PERSAN US			4
PIERRELAIE FC		5	
PRESLES USL			0
PUISEUX LOUVRES FC	4		
ROISSY US			2
SARCELLES AAS	5		
SOISY AM FC		6	
ST BRICE FC			Abs
ST LEU FC		4	
ST OLEN AS			8
ST PRIX ES		4	
SURVILLIERS AVENIR		2	
THILLAY ESM			2
VALLEE DE SAUSSEFRON	1		
VAUREAL FCM		4	
VEMARS ST WITZ FC		2	
VEXIN AS			3
VIARMES ASNIERES OL			3
VILLIERS FC	4		
TOTAL	89	86	83





AMENDES

ADAMOIS OL : Absence non avisées de l'équipe 2 à la Finale Départementale du Challenge U11
Amende : 400€

MANIFESTATION DEPARTEMENTALE FIN DE SAISON

Journée Nationale des Débutants le Samedi 14 Juin 2025 (toute la journée) et le
Dimanche 15 Juin 2025 (la matinée) à ROISSY en FRANCE
Complexe Sportif des Tournelles – 55, Rue Houdard

Prochaine Réunion Lundi 26 Mai 2025

